



Asie du Sud-Ouest

Environnement opérationnel

Des progrès notables ont été accomplis en Afghanistan depuis la mise en place de l'administration intérimaire du président Hamid Karzai en décembre 2001. Des institutions étatiques permanentes – constitution, assemblée nationale et chef de l'État élu – ont été rétablies, comme prévu dans l'Accord de Bonn conclu la même année. Toutefois, le redressement de l'Afghanistan se heurte encore à bien des obstacles, comme le montre la récente dégradation de la situation sécuritaire dans les provinces du sud et de l'est du pays. En prévision des difficultés que le pays devrait surmonter, la communauté internationale et le Gouvernement afghan ont approuvé, en janvier 2006, le Pacte pour l'Afghanistan, ambitieux programme d'éification de l'État, de reconstruction et de développement s'étendant sur la période 2006-2010. Les possibilités de remédier à la situation des réfugiés afghans dans les années à venir seront déterminées par la réussite de ce partenariat.

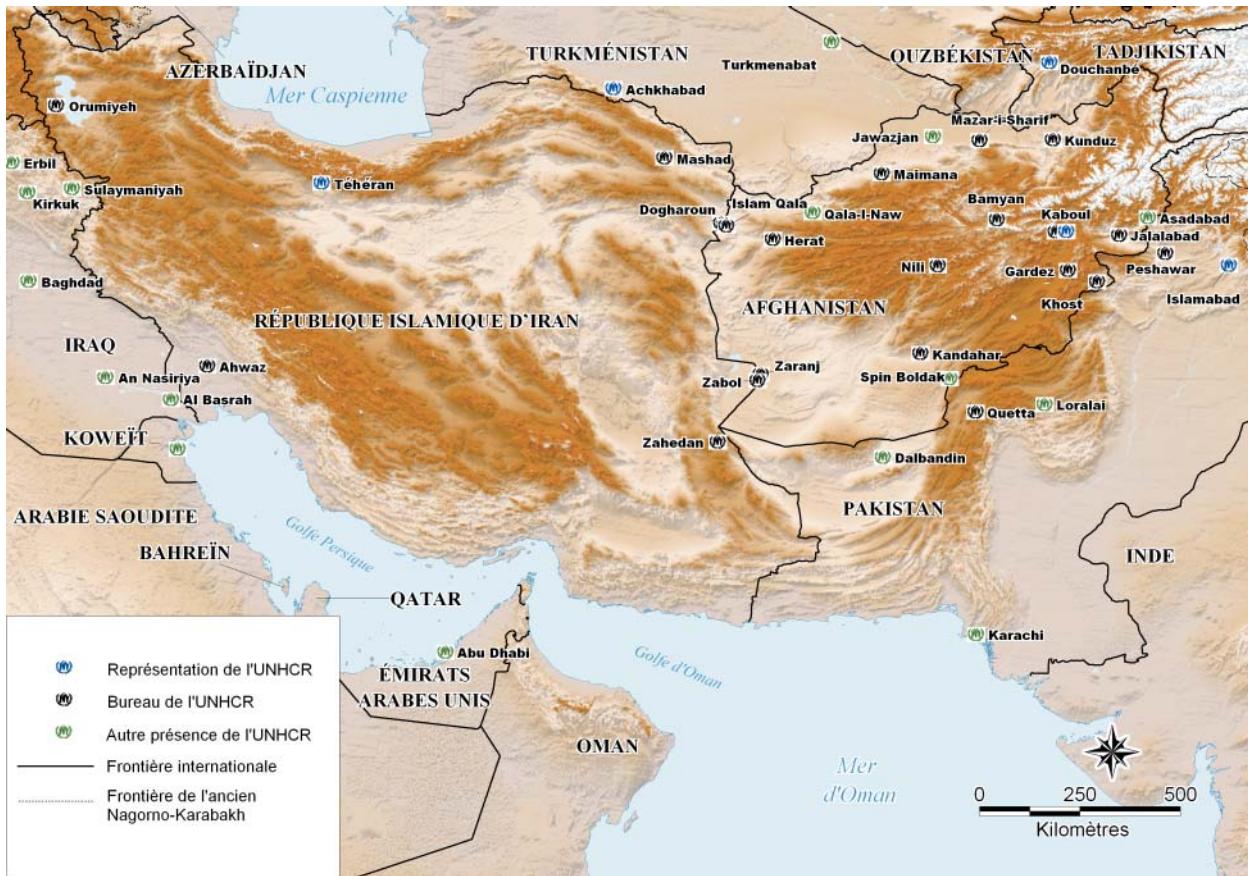
Depuis mars 2002, plus de 4,7 millions d'Afghans ont regagné leur pays, dont 3,5 millions avec l'assistance de l'UNHCR. Le nombre de rapatriements a très sensiblement diminué en 2006 : environ 290 000 Afghans ont pris le chemin du retour, près de la moitié d'entre eux sous les auspices du Haut Commissariat.

Au moment de la rédaction de ce document, quelque 3,5 millions d'Afghans vivaient encore en exil. Les Gouvernements et la population, en République islamique d'Iran et au Pakistan, ont fait preuve d'une généreuse hospitalité. En effet, plus de 80 pour cent des Afghans demeurant dans les pays avoisinants y vivent depuis plus de 20 ans ; la moitié d'entre eux sont nés en exil. Si les exilés demeurent préoccupés par les problèmes de sécurité, il apparaît qu'à présent les principaux obstacles au retour sont avant tout d'ordre social et économique. Bon nombre d'Afghans font

Afghanistan

République islamique d'Iran

Pakistan



régulièrement des allées et venues entre leur pays d'exil et leur patrie. En outre, les mouvements transfrontaliers normaux, dans les deux sens, sont en augmentation.

Dans cet environnement opérationnel à la fois complexe et fluctuant, l'UNHCR et ses partenaires ont été contraints de réajuster, dans l'immédiat ainsi qu'à moyen terme, leurs opérations en Afghanistan et dans la région. En Afghanistan, l'objectif consiste à appuyer le rapatriement librement consenti et la réintégration durable, tout en aidant le Gouvernement à renforcer ses moyens de gérer les différents mouvements de population. Les conditions de sécurité ont compromis l'accès à un certain nombre de provinces et entravé la distribution de l'aide. Le Haut Commissariat et ses partenaires maintiennent néanmoins un programme substantiel, portant sur les abris, l'eau et l'assainissement, ainsi que sur le suivi des rapatriés.

Au Pakistan, l'enregistrement des Afghans qui ont participé au recensement de 2005 devrait se conclure d'ici à la fin de l'année 2006. Selon les estimations, le Pakistan accueille encore environ 2,5 millions d'afghans, répartis plus ou moins équitablement entre les zones rurales et les zones urbaines. Le Gouvernement et l'UNHCR admettent que les Afghans présents dans le pays ne relèvent pas tous de la compétence du Haut Commissariat. Les données procurées par l'opération d'enregistrement faciliteront l'élaboration de solutions en faveur de la population afghane restante. Les Afghans enregistrés recevront des documents d'identité les autorisant à séjourner au Pakistan pendant trois ans.

Au cours des derniers mois, l'UNHCR, le PNUD et les autorités pakistanaises ont mis au point et mené une opération d'évaluation des besoins en vue d'élaborer un programme destiné aux zones touchées par la présence de populations réfugiées. L'objectif est de susciter un appui plus durable à l'amélioration des conditions de vie de base, tant au sein des communautés locales que des communautés réfugiées.

En République islamique d'Iran, les autorités ont mené une opération d'enregistrement supplémentaire à la fin de l'année 2005 : 920 000 Afghans et 54 000 Iraquiens ont été inscrits sur les registres à cette occasion. En dépit de la durée de validité limitée des cartes d'identité délivrées et d'un climat moins propice à l'asile, le nombre de rapatriements assistés en direction de l'Afghanistan a atteint son plus bas niveau depuis dix ans. L'UNHCR et les autorités iraniennes ont récemment conclu un accord d'une durée de deux ans, afin d'appuyer les projets visant à favoriser l'autosuffisance, à améliorer les possibilités de réinsertion post-rapatriement par le biais de formations professionnelles et à procurer une aide ciblée aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. Au cours des prochains mois, l'UNHCR et le Gouvernement devraient intensifier leurs discussions sur les stratégies destinées à aider les réfugiés afghans se trouvant encore dans le pays.

Stratégie

En prévision de la diminution du nombre de rapatriements dans les années à venir, l'UNHCR entend engager toutes les parties prenantes dans l'élaboration d'une stratégie susceptible de traiter plus efficacement les problèmes qui freinent le rapatriement et la réintégration des Afghans demeurés en République islamique d'Iran et au Pakistan.

En 2007, l'UNHCR continuera d'appuyer les rapatriements librement consentis. Le Haut Commissariat s'attend à ce que les accords tripartites soient reconduits, ce qui procurera le cadre juridique et opérationnel nécessaire pour réglementer les retours. Pour entretenir la dynamique et obtenir un meilleur rapport coût-efficacité, l'UNHCR apportera un certain nombre de modifications – augmentation de l'indemnité en espèces, par exemple – aux opérations existantes. Il entend également améliorer les perspectives de



Pakistan. En 2007, l'UNHCR poursuivra son opération de rapatriement librement consenti des réfugiés afghans.
UNHCR / B. Baloch

réinsertion en Afghanistan en soutenant les partenaires engagés dans des activités d'allocation de terres, d'aide à l'emploi et d'accès au microcrédit.

En ce qui concerne les Afghans demeurés en République islamique d'Iran et au Pakistan, le Haut Commissariat entend établir, en étroite coopération avec les deux Gouvernements et avec ses partenaires, un profil plus détaillé de la population restante. L'objectif serait de mettre au point des méthodologies distinctes pour des groupes spécifiques. Dans cette perspective, l'UNHCR s'emploierait à mieux cerner les possibilités futures de rapatriement librement consenti, à renforcer la viabilité de la protection

et de l'assistance prodiguées à l'avenir, en particulier au profit des plus vulnérables, à accroître la qualité et la validité des documents délivrés et à améliorer la sélection des candidats à la réinstallation.

Contraintes

À court terme, les conditions de sécurité en Afghanistan détermineront la viabilité des programmes de reconstruction et de développement en général et des initiatives de l'UNHCR en particulier. À plus long terme, la mise en place de solutions en faveur des populations afghanes établies depuis longtemps et dûment enregistrées dans leur pays d'exil sera fonction des accords que l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan pourraient conclure quant à leur gestion. Une autre tâche importante dans les années à venir sera la mise au point d'arrangements pratiques, visant à gérer les futurs mouvements de population hors du cadre de l'action humanitaire et de l'asile.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en Afghanistan, en République islamique d'Iran et au Pakistan sont décrites dans des chapitres distincts, consacrés à ces pays.

Pays	Budget (dollars E.-U.)	
	2006	2007
Afghanistan	60 978 721	52 270 958
République islamique d'Iran	16 411 128	12 849 430
Pakistan	23 327 170	19 053 563
Activités régionales ¹	589 242	275 000
Total	101 306 261	84 448 951

¹ Comprend le rapatriement des Afghans en provenance de divers pays.

Budget-programme annuel par pays en 2006



Budget-programme annuel par pays en 2007

